



Déclaration liminaire

CT du 18 Décembre 2015

Services agricoles de la DDTM 66 : Le bateau coule !

Le SEA, en fond de cale, se noie :

3 agents en moins dans un service, ça n'a l'air de rien vu de la direction ! Et pourtant c'est l'**unité** entière "**Modernisation**" qui a été déstabilisée tout au long de l'année 2015 et qui n'est pas prête de retrouver une quelconque sérénité du fait du départ de son chef d'unité ..

Et là c'est uniquement grâce à des fonds propres à cette unité que l'embauche d'une vacataire a pu être réalisée pour pallier à la malheureuse absence de nos collègues .. Une situation que les agents de base ont du prendre en charge, seuls face à l'adversité.

Quant à l'**unité "Installation"** elle ne dispose plus d'aucune marge de manœuvre en terme d'ETP et ne peut répondre à l'urgence que grâce aux efforts quotidiens des agents de cette unité pour respecter les délais imposés. Challenge difficile à tenir face à la lenteur des délais de signature par la direction !

Quant à l'**unité "PAC"**, la direction pourrait faire part d'un peu moins de complaisance face aux directives et missives confidentielles du Ministère de l'Agriculture dénigrant les agents les plus en difficulté !

Ces derniers, tout comme leurs collègues, doivent pallier sans cesse au manque d'outils opérationnels et à l'absence d'interlocuteurs, et répondre en permanence à des instructions inapplicables, complexifiées à outrance !

Si elle prêtait une oreille attentive à ses agents, la direction saurait que nos particularités territoriales aggravent la difficulté de traitement des dossiers par rapport aux autres départements et nous défendrait en haut lieu !

Oh ! C'est vrai qu'elle connaît les chiffres : 72 000 anomalies à résoudre pour 1600 dossiers au moyen de 51 modes opératoires jamais stabilisés !!!

Opération kafkaïenne à réaliser de surcroît sur un réseau informatique des plus vétustes qui ne permet pas d'accueillir plus qu'une poignée de vacataires .. !

Notre direction connaît tout cela mais ne retient qu'une chose : la date de Fin Février où tous les traitements doivent être terminés !!! Peu importe les dégâts collatéraux constatés chez les agents concernés.

Alors nous disons que l'écoute, ça suffit ! Ce qu'il nous faut, ce n'est ni compassion, ni remontrance mais des moyens, tout simplement !!!

SUD Rural Equipement

DDTM des Pyrénées-Orientales

sud-rural-equipement.ddtm-66@i-carre.net

Adresse postale :

2, rue Jean Richepin

BP 50909

66020 Perpignan cedex

Téléphone :

04 68 51 95 37

Bâtiment :

19 Av de Grande-Bretagne

Bureaux 105 – 119

Des avaries au SEFSR :

L'absence totale d'anticipation et de discernement de la direction quant à l'ouverture des postes des chefs d'unité Nature et Forêt va entraîner un dysfonctionnement de plusieurs mois dans ces unités. Par exemple, comment les agents de l'unité "**Forêt**" vont-ils pouvoir, sans transfert, faire face au surcroît de travail et à la perte du relationnel engrangé pendant des années par leur ancien chef d'unité ?

Ces agents, déjà en sous effectif chronique par rapport à un nombre de mission non enregistrées officiellement comme telles (DFCI, Environnement, ..) ne pourront prendre en charge cette vacance de poste.

Et comment pourraient-ils compter sur une direction qui n'a aucune vision des missions actuelles de cette unité et qui ne peut leur en garantir la pérennité !

Quant à l'unité "**Nature**", elle se retrouve elle aussi confrontée au turn-over et à une perte d'ETP totalement préjudiciable.

Les rescapés du SER :

Si la situation s'est quelque peu apaisée après des années de tempête, il n'en demeure pas moins des problèmes de formation, d'information et de logistique...

L'archaïsme du système de management de la DDTM 66 a lui survécu au chaos ! Il serait temps d'y remédier.

Naufrage annoncé !

Les agents ne peuvent plus compter sur leur hiérarchie et sur une direction attentive uniquement à l'avis des professionnels ou des politiques locaux.

Quant aux chefs de service, ils n'ont pas pour rôle de remplacer les chefs d'unité. De plus, la pression qui pèse sur eux n'a cessé de s'alourdir, amplifiée par les demandes incessantes issues des services préfectoraux !

Ainsi, quel que soit le service, la direction laisse reposer toute la responsabilité de la bonne fin des dossiers sur les épaules des agents et entretient la culpabilisation de ces derniers en cas d'échec ! Seule prévaut l'atteinte des objectifs ..

Alors face à ce manque de considération et à ce dédain entretenu par un silence radio total, nous sommes obligés en ce jour de vous interpeller via cette déclaration dont les écrits resteront !

Ainsi, vous ne pourrez pas dire que vous n'aviez pas mesuré l'ampleur du problème et le désarroi des agents lors de ce naufrage annoncé !!

Notre réflexion ne s'étend pas aux autres services de la DDTM, faute d'une représentation suffisante de notre syndicat dans ceux-ci, nous permettant une analyse objective. Cependant, nombreux sont là aussi les appels de détresse que nous recevons ...!

SUD Rural Equipement

DDTM des Pyrénées-Orientales

sud-rural-equipement.ddtm-66@i-carre.net

Adresse postale :

2, rue Jean Richepin

BP 50909

66020 Perpignan cedex

Téléphone :

04 68 51 95 37

Bâtiment :

19 Av de Grande-Bretagne

Bureaux 105 – 119